



Titre de la formation :

Personnes concernées :

Cette formation s'adresse aux acteurs associatifs bénévoles ou salariés dans le champ sportif de plus de 16 ans en charge de la gestion financière ou comptable de la structure.

Prérequis

Avoir des notions de comptabilité ou avoir suivi la formation « *Gérer un budget et assurer la comptabilité de l'association* »

Les objectifs :

Ce module permet aux bénévoles et salariés du secteur associatif sportif en charge des questions financières d'affiner leurs compétences comptables et méthodologique pour assurer la pérennité de leur structure.

Le contenu de la formation :

- A quoi sert l'analyse financière
- Maîtriser les spécificités relatives aux comptes de votre association afin d'évaluer sa santé financière et assurer sa pérennité.
- Connaître les spécificités liées à l'analyse financière de l'association.
- Identifier les ratios essentiels liés aux dépenses et à son activité financière.
- Les obligations réglementaires d'une association

Exercices pratiques

La méthode pédagogique :

- Ce module de formation est validé par la délivrance du CDOS Var d'une attestation de formation aux participants qui auront suivi avec assiduité la totalité de la formation.
- La formation est animée par un expert-comptable professionnel accrédité par le CDOS du Var.
- Le module sera animé de manière interactive avec une vidéo-projection et beaucoup d'échanges. Des ateliers pratiques seront aussi mis en place.
- Il sera fourni pour chaque module des documents supports.

Le déroulement de la formation :

- Durée d'une journée de formation : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00
- Lieu : Maison des Sports – 133 avenue Général Brosset – 83000 TOULON
- Nombre de stagiaires maximum : 15
- Coût pédagogique : 320 € pour les stagiaires bénéficiant d'une prise en charge
80 € pour les stagiaires ne bénéficiant d'aucune prise en charge

Suivi et évaluation :

- Le stagiaire signe une feuille de présence pour chaque ½ journée de formation
- Chaque stagiaire reçoit une attestation de formation.
- Chaque module donne lieu à une évaluation grâce aux exercices pratiques mis en place.

Accessibilité :

Possible à tous type de handicap avec un accompagnement spécifique

Délai d'accès :

Inscription possible à J-2 (avec demande d'accompagnement spécifique J-15)

Formateur :

Camille ROYERE, expert-comptable
Alexis DELPHIN, comptable